

AVIS PUBLIC

Je donne avis que le mardi 10 janvier 2023, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur une demande d'usage conditionnel au règlement numéro RCA06-08-0020.

La demande concerne un usage conditionnel dans les bâtiments situés aux 5885, 5915 et 5919, boulevard Henri-Bourassa et a pour objet d'autoriser l'usage « enseignement scolaire au niveau secondaire ».

Fait à Montréal, le 14 décembre 2022.

Benoit Turenne
Secrétaire substitut du Conseil d'arrondissement